



Tournai

24.06.2016

Communiqué de Presse

TOUT ÇA POUR ÇA ?

Suite à la consultation populaire du 25 octobre 2015 (initiée par le cdH) et aux résultats sans équivoque de celle-ci, le Conseil communal a avalisé à l'unanimité l'expression des Tournaisiens quant au choix d'un monument en pierre conservant le rythme des 3 arches pleines et entières. Ces conditions urbanistiques du futur Pont des Trous n'étaient pas négociables.

Le cdH rappelle que sans cette consultation populaire, décriée par certains membres de la majorité à grand renfort de populisme, nous aurions aujourd'hui un pont en résille qui ne correspondrait pas à la sensibilité de la population tournaisienne.

Il est heureux que les conseillers communaux aient ainsi permis de replacer l'église au milieu du village, en bétonnant dans une résolution communale ayant force de loi, ce qui constitue le cahier des charges a minima du futur Pont des Trous, à savoir le respect de sa « valeur iconique » comme ADN des Tournaisiens !

VIGILANCE DE TOUS LES INSTANTS

Grâce à cette même consultation populaire, la démarche participative « Au tour du Pont » a été mise en place, lieu de discussion et de débat reconnu par tous.

Certains aimeraient d'ailleurs reproduire l'expérience pour d'autres dossiers...

Encore fallait-il tenir compte de la volonté exprimée par la population, en respectant l'âme et l'ADN de Tournai, en résistant à la tentation du modernisme à tout prix et « bas de gamme » tout en conservant l'image du pont.

La vigilance restait de mise et le cdH a dû le rappeler suite aux premières esquisses présentées dans les colonnes de L'Avenir.

LES LIMITES DE L'EXERCICE

Le groupe participatif devait réussir la gageure d'éviter un pastiche et, en même temps, conserver la valeur « de mémoire », de « témoin historique » de la porte d'eau avec son motif en 3 arches, en posant un geste contemporain.

Le projet proposé tente cette synthèse. Certes, les trois arches sont présentes, mais cette structure squelettique, « sans rien au-dessus » n'évoque pas ce qu'était le monument, puissant et massif, ni entre 1947 et aujourd'hui, ni avant.

Le pont des trous était d'abord, aux yeux des Tournaisiens, un morceau du rempart qui enjambe le fleuve – ce qui, conservé jusqu'aujourd'hui, est très rare – et l'esquisse proposée ne suggère malheureusement pas cet élément essentiel.

Le cdH tient toute à fois à souligner la qualité des aménagements proposés au tour et alentour du Pont des Trous qui apporteront une réelle plus-value en termes de qualité de vie aux Tournaisiens...

IMPROVISATION OU MANIPULATION ?

.. Mais n'a-t-on pas consacré trop de temps à ces aménagements, eu égard à ce qui était la mission première de ce comité de pilotage (*comme défini lors de la réunion tripartite avec le Ministre Prévot*) : le Pont des Trous ?

Le cdH affirme que des milliers de Tournaisiens vont se sentir légitimement floués par le projet présenté. Ils ont voté pour la pierre ou la résille, mais **sur base d'une esquisse couleur présentée sur le bulletin de vote représentant l'aspect futur du Pont des Trous !**

De ce point de vue, **la manipulation du bulletin sous cette forme et sous la SEULE responsabilité du Collège Communal (Bourgmestre et Échevins) est une occasion de démocratie manquée !**

Les 11366 Tournaisiens en tireront certainement les conséquences...

Le cdH rappelle qu'écouter et demander l'avis des citoyens c'est bien, les respecter, c'est mieux !